



Pôle Aménagement Durable et Mobilité
Direction du Développement Durable et de la Mer
Mission Eau – Service Rivières
Affaire suivie par : Elodie HUGUES
4 avenue Victor-Louis Bachelar – CS 10273
17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. : 05.46.87.88.23 - Fax : 05.46.87.88.65
Email : elodie.hugues@charente-maritime.fr

Rochefort, le 10 OCT. 2016

Monsieur Laurent BERGEOT
Directeur général de l'Agence de l'eau
Adour-Garonne
90 rue de Féretra
CS 87801
31078 TOULOUSE Cedex 04

Objet : Dévaselement de la Charente

Nos Réf : 2016 – 409

P.J. : 4

Monsieur le Directeur général,

Le Département de la Charente-Maritime est maître d'ouvrage de l'opération de dévaselement de la Charente dans le secteur de Saint-Savinien entre Port d'Envaux et le pont de l'A837. Les études pré-opérationnelles, initiées en 2012 par le Département dans la continuité de ce qu'avait préalablement porté l'EPTB Charente, font l'objet de la fiche VF1, fiche action du PAPI Charente & Estuaire et vont aboutir prochainement au dépôt des demandes d'autorisations administratives.

La phase opérationnelle vient d'obtenir auprès de la Commission Mixte Inondation un avis favorable en tant qu'action inscrite à l'avenant du PAPI Charente & Estuaire, fiche VII.F.2, en pièce jointe.

Cet avis est rendu favorable sous réserve de la confirmation du plan de financement des collectivités à l'opération (Région) et est accompagné d'une recommandation nous conduisant à vous interroger sur vos possibilités de contribution financière. Vous trouverez en pièce jointe l'avis de la Commission Mixte Inondation.

Vos services ont été régulièrement informés de l'avancement du projet et invités aux comités de pilotage. Nous vous prions de bien vouloir trouver, associé à ce courrier, le Résumé Non Technique de l'opération vous permettant de prendre connaissance du projet.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes meilleurs sentiments. *Assez plus tard d'au x.*

J
Le Président du Département,
pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président

Michel DOUBLET

Copie : Délégation Atlantique-Dordogne - Bordeaux

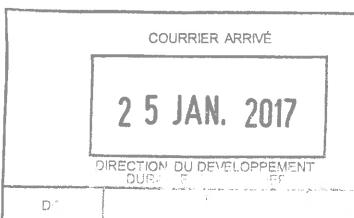


AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

DELEGATION DE BORDEAUX

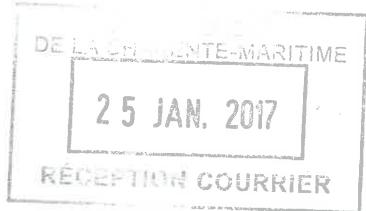
Quartier du Lac
Rue du Professeur-André-Lavignolle
33049 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 11 19 99 - Fax 05 56 11 19 98
deleg-bordeaux@eau-adour-garonne.fr



COURRIER ARRIVE
- 2 FEV. 2017
MISSION EAU

Bordeaux, le **19 JAN. 2017**

Monsieur le Président
CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE LA CHARENTE MARITIME
HOTEL DU DEPARTEMENT
85 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9



V/Réf : Votre demande reçue le 14/10/2016
N/Réf : BDX/SR-VP/2017-505 Dossier n° 240 17 1904
Contact : Sylvie RAMBAUD
① 05.56.11.19.93 - ② sylvie.rambaud@eau-adour-garonne.fr

Objet : Dossier non éligible
DEVASEMENT DE LA CHARENTE SUR LE SECTEUR DE St SAVINEN

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception du courrier visé en référence par lequel vous sollicitez l'aide financière de l'Agence pour l'opération citée ci-dessus.

Conformément aux délibérations de notre Conseil d'Administration, j'ai le regret de vous informer qu'il n'est pas possible de donner une suite favorable à votre demande, les travaux de dragage pour la restauration de la section hydraulique d'un cours d'eau ou à des finalités de protection contre les inondations n'étant pas éligibles aux aides de l'Agence.

Concernant l'ouvrage de Saint Savinien, l'Agence vous apportera son soutien financier dans le cadre de l'opération coordonnée de restauration de la continuité écologique de la Charente.

En complément du franchissement piscicole, des dispositions de restauration du transit sédimentaire, à définir, pourraient être soutenues par l'Agence et pourraient permettre de limiter à l'avenir l'envasement de la Charente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Bruno LEMENAGER
Directeur de délégation territoriale